

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

---

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF140

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 11 QUATER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article introduit au Sénat, qui vise à permettre l'ouverture d'un PEA au nom de l'enfant à charge d'un contribuable.